

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Archives de Williams Sassine](#)[Collection La malle de Sassine](#)[Collection 13. Postes occupés : Niger, Gabon, Mauritanie : Manque Côte d'Ivoire et Sierra Leone](#)[Collection Divers postes occupés : Gabon](#)[Item](#) [Décision reclassement du personnel relevant de la convention collective gabonaise](#)

## Décision reclassement du personnel relevant de la convention collective gabonaise

Auteur(s) : Ministère Education Nationale Gabon

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

10 Fichier(s)

### Citer cette page

Ministère Education Nationale Gabon, Décision reclassement du personnel relevant de la convention collective gabonaise, 1975/02/01

Consulté le 17/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/francophone/items/show/4040>

Copier

### Description & analyse

Analyse 1975.02.01 Gabon : Décision reclassement du personnel relevant de la convention collective Gabonaise

Contributeur(s)

- Élisabeth Degon
- Jules Musquin

### Informations générales

Cote 13.2.13

Collation 1

### Présentation

Date 1975/02/01

Mentions légales

- Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Nombre de pages1

Notice créée par [Jules Musquin](#) Notice créée le 26/08/2025 Dernière modification le 28/10/2025

---

MENISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNEL DE LA CONVENTION COLLECTIVE

N° 00218

/MENRS/SG/PCC.

REPUBLIQUE GABONNAISE  
Union-Travail-Justice

===== ) E C I S I O N

Portant reclassement du personnel enseignant relevant de la Convention Collective Gabonaise.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la loi n° 1/61 du 21 février 1961, portant constitution de la République Gabonaise et les textes modificatifs subséquents ;

Visa MENRS Vu le décret n° II7/PR du 20 janvier 1975 fixant composition du Gouvernement ;

*Mandje* Vu la loi n° 88/61 du 4 janvier 1962, instituant un Code de travail dans la République Gabonaise ;

Vu la Convention Collective en date du 3 juillet 1959 ;

Visa MFP/RA Vu le protocole d'accord du 23 février 1959 ;

*Elie Kone* Vu le décret n° 351/PR/MINECOFIN/MFP/RA du 29 mars 1974, portant relèvement des salaires des agents contractuels de la Convention Collective de l'Administration Gabonaise.

Vu les dossiers des intéressés ;

*Elie Kone* Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique :

#### D E C I D E

Article 1er. -- Les professeurs contractuels désignés au tableau ci-annexé, sont reclassés dans leurs différentes catégories conformément à leur ancienneté dans le service.

Article 2. -- La présente décision qui prend effet pour compter du 1er janvier 1975 et qui abroge toutes autres dispositions antérieures sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Visa MINECOFIN

Fait à Libreville, le 1 Février 1975.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DU GOUVERNEMENT

*Albert-Bernard BONGO*

- I° Mme MARCHETTI Claudine, Professeur d'Histoire-Géographie, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'un CAPES, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 2° Mme BOUFFARD Agnès Marie, Professeur de Lettres, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 3° Mme ONDO NGWA née RACLE Marie Marguerite, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence ès-Lettres et justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 4° Mme BARBAT Marie Josephe, Professeur d'Espagnol, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'un DUEL, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I4e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 5° Mme CAMUS Dominique, Professeur de CEG/<sup>assimilée</sup> (option Mathématiques), domiciliée à Port-Gentil, jouissant d'une ancienneté de 2 ans de service est classée à la I4e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 6° Mme FREY Georgette, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'une Licence et d'un DES, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 7° Mme TONOUDO Marie France, Professeur Technique Adjoint domiciliée à Paris, titulaire d'un BST (option Secrétariat), justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilée à la I4e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 8° Mr TONOUDO Boniface, Professeur de Comptabilité, titulaire du BSEC justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 9° Mme ROY Yelva, Professeur d'Espagnol et d'Anglais niveau CEG, domiciliée à Port-Gentil, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- IO° Mme TRANVAUX Annick, Professeur d'Espagnol, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence d'Espagnol, jouissant d'une ancienneté de 10 ans de service soit une prime de 12 ans est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- II° Mr BRICE Louis Gérard, Professeur de Mathématiques, domicilié à Paris assimilé à Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est classé en I6e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- I2° Mme PONTAULT Monique, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris, titulaire d'une Maîtrise et jouissant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- I3° Mr DIANDAYA TABA, Professeur de CEG (option Mathématiques) domicilié à Paris, jouissant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de 10% est assimilé à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.

- I4° Mr SASSINE Williams, Professeur de Mathématiques, domicilié à Niamey assimilé à Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est classé en 16e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- I5° Mr Pierre CANEL MONAX, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la 16e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- I6° Mr MICHEL Jean Claude, Professeur Licencié en Droit et diplômé de l'Ecole d'Arpentage de Haïti, domicilié à Paris, jouissant d'une ancienneté de 15 ans de service soit une prime de 16% est assimilé à la 15e cat. I<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- I7° Mr FODE DIARE, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris assimilé à Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est classé en 16e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- I8° Mr SIMPA Augustin, Professeur d'Anglais, domicilié à Dakar, titulaire d'une Licence, jouissant d'une ancienneté de 3 ans est assimilé à la 15e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- I9° Mr IDRISSE DAOUDA, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris, titulaire du diplôme de l'Ecole d'Agronomie de Sofia, jouissant d'une ancienneté de 18 ans de service soit une prime de 20% est assimilé à la 16e cat. I<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 20° Mr PAMPHILE Alex Paul, Professeur de Dessin, domicilié à Paris, titulaire du diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Plastiques et jouissant d'une ancienneté de 2 ans est assimilé à la 15e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 21° Mr ATTERE Max, Professeur de Mathématiques, domicilié au Dahomey, titulaire d'une Maîtrise et justifiant d'une ancienneté de 3 ans est assimilé à la 16e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 22° Mr AGONHOSSOU AMADOU Mounirou, Professeur d'Histoire-Géographie, titulaire d'une Maîtrise et jouissant d'une ancienneté de 3 ans est assimilé à la 16e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 23° Mlle BUGUET MELANCON Colette, Professeur de Lettres, domiciliée à Libreville, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 10 ans de service soit une prime de 12% est assimilée à la 15e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 24° Mr BELLONE Gabriel, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de 10% est assimilé à la 16e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 25° Mme COTENTIN Ghislaine, Professeur de Lettres (CEG) domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la 14e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 26° Mr RODELIN Charles, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, justifiant d'une ancienneté de 15 ans de service soit une prime de 16% est assimilé à la 15e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.

- 27° Mr THERRE Daniel, Professeur de Sciences Physiques, domicilié à Paris titulaire d'une Maîtrise et justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 28° Mr TOGOUNA GAMELI, Professeur de Lettres Modernes, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de II ans de service soit une prime de 12% est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 29° Mlle ROY Marie Françoise, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Libreville, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 30° Mr ROIROL Bernard, Professeur Technique, domicilié à Paris, justifiant d'une ancienneté de 9 ans de service soit une prime de 10% est assimilé à la I5e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 31° Mme ROIRON Alexandrine, Professeur d'Histoire-Géographie, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 14 ans de service soit une prime de 16% est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 32° Mlle DUTREY Hélène, Professeur d'Anglais, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence et admissible aux épreuves du CAPES Théorique, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 33° Mr CHERDUVILLE Gérard, Professeur de Sciences Physiques, domicilié en Belgique, titulaire du diplôme d'Ingénieur Chimiste et des Industries Agricoles, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la I7e cat. 3<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 34° Mlle DYEMNA Valentine, Professeur d'Anglais, domiciliée à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 35° Mme FONTES Danielle, Professeur de Lettres, domiciliée à Libreville titulaire d'une Licence en Droit et justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 36° Mr GBAGUIDI Philippe, Professeur d'Histoire-Géographie, domicilié à Paris, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 37° Mr FRIKHA ABDELWAHAB, Professeur d'Histoire-Géographie (CEG) domicilié à Tunis, justifiant d'une ancienneté de 12 ans de service soit une prime de 14% est assimilé à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 38° Mr FILANKEMBO Maurice, Maître d'Education Physique et Sportive, domicilié à Libreville, titulaire du diplôme de l'Ecole Normale des Professeurs Adjoints d'Education Physique et Sportive, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimillé à la I4e cat. 3<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 39° Mme COLOMBO Marcella, Professeur d'Histoire-Géographie (CEG) domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 22 ans de service soit une prime de 22% est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.

- 40° Mr LEROY Jean Marie Max, Professeur d'Histoire-Géographie, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de 10% est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 41° Mr KOUROUMA FALY, Professeur de CEG (option Mathématiques) domicilié à Dakar, justifiant d'une ancienneté de 10 ans de service soit une prime de 12% est assimilé à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 42° Mme KABA Elise née DIOUF, Professeur de Lettres (CEG) domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 43° Mr GHILS Paul, Professeur d'Anglais, domicilié à Bruxelles, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilé à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 44° Mme MONIER Brigitte, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Bruxelles, titulaire du diplôme d'Agrégé de l'Enseignement Secondaire Inférieur Belge, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 45° Mme MEUNIER Elisabeth, Maîtresse d'Education Physique et Sportive, domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 46° Mr MBA KALU IBEM, Professeur d'Anglais, domicilié à Lagos, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 10 ans de service soit une prime de 12% est assimilé à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 47° Mme LOMINY Penina, Professeur de CEG (option Anglais) domiciliée à Libreville, titulaire du diplôme de fin d'Etudes Normales Supérieures, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 48° Mr ONWUKWE ALAEZI, Professeur d'Anglais, domiciliée à Lagos, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 49° Mr BARRY MAMADOU Paté, Professeur de CEG (option Maths), domicilié au Sénégal, jouissant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de 10% est assimilé à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 50° Mme MORIN Francine, Professeur d'Espagnol, domiciliée à Libreville titulaire d'une Licence d'Espagnol, jouissant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 51° Mme PARET Christiane, Professeur de Lettres, titulair-e d'une Licence justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5%, domiciliée à Libreville, est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 52° Mlle Agnès OGBONA, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilée à la I3e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.

- 53° Mr PAUWELS René, Professeur de Sciences Politiques, domicilié en Belgique, titulaire d'une Licence et d'un diplôme d'Agrégé de l'Enseignement Belge, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la I<sup>7</sup>e cat. 2<sup>°</sup>cl I<sup>°</sup>éch.
- 54° Mme BERRE Michèle, Professeur de Lettres, domiciliée à Port-Gentil titulaire d'une Licence de Psychologie, jouissant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I<sup>5</sup>e cat. 1<sup>°</sup>cl I<sup>°</sup>éch.
- 55° Mme BOUNGOUERE Martine, Professeur de Lettres (CEG) domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilée à la I<sup>4</sup>e cat. 1<sup>°</sup>cl I<sup>°</sup>éch.
- 56° Mme BLANCHARD Solange, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Libreville, jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I<sup>6</sup>e cat. 3<sup>°</sup>cl 2<sup>°</sup>éch .
- 57° Mr KOUROUMA MANFODE, Professeur de Maths, domicilié à Dakar, jouissant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilé à la I<sup>6</sup>e cat. 3<sup>°</sup>cl 2<sup>°</sup>éch.
- 58° Mr BARRY IBRAHIMA MBEMBA, Professeur de Chimie, domicilié à Paris jouissant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilé à la I<sup>6</sup>e cat. 1<sup>°</sup>cl I<sup>°</sup>éch.
- 59° Mme BOUMAH née KALIS Bernadette, Professeur de Chimie, domiciliée à Libreville, titulaire du diplôme d'Etudes Supérieures Techniques justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I<sup>6</sup>e cat. 2<sup>°</sup>cl 2<sup>°</sup>éch.
- 60° Mme MORATI Danielle, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libreville assimilée à Licenciée, jouissant d'une ancienneté de 3 ans de service est classée en I<sup>5</sup>e cat. 2<sup>°</sup>cl 2<sup>°</sup>éch.
- 61° Mme MAGNET Crhsitine, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libreville titulaire d'une Maîtrise et jouissant de 3 ans d'ancienneté est assimilée à la I<sup>6</sup>e cat. 1<sup>°</sup>cl I<sup>°</sup>éch.
- 62° Mme MEYNIER Pascale Laure, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I<sup>6</sup>e cat. 1<sup>°</sup>cl I<sup>°</sup>éch.
- 63° Mme TOURNIER Marie France, Professeur de Lettres, domiciliée à Libreville, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilée à la I<sup>5</sup>e cat. 1<sup>°</sup>cl I<sup>°</sup>éch.
- 64° Mr ANTONY Boucard, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, assimilé à Licencié, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classé en I<sup>5</sup>e cat. 2<sup>°</sup>cl 2<sup>°</sup>éch.
- 65° Mr BARO CHEICK SEKOU, Professeur de Mathématiques, domicilié à Abidjan, justifiant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de 10% est assimilé à la I<sup>6</sup>e cat. 1<sup>°</sup>cl I<sup>°</sup>éch.
- 66° Mme PAPHILE Blanche, Professeur de Dessin, domiciliée à Paris, titulaire d'un diplôme d'Arts Plastiques, jouissant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I<sup>5</sup>e cat. 2<sup>°</sup>cl 2<sup>°</sup>éch.

- 67° Mlle VERPY Monique, Professeur d'Anglais, domiciliée en France, titulaire d'une Licence et justifiant d'une ancienneté de 10 ans de service soit une prime de 12% est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 68° Mme VOSSIER Annie, Professeur de Sciences Physiques, domiciliée à Port-Gentil, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 69° Mr WILSON Pierre, Professeur de Mathématiques, domicilié à Paris, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilé à la I7e cat. 2<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 70° WORMS Dominique, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 16 ans de service soit une prime de 18% est assimilé à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 71° Mr BRICE Ybes, Professeur de Sciences, domicilié à Paris, assimilé à Licencié, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classé en I5e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 72° TIEGO Guy, Professeur de Sciences Naturelles, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 73° Mme PATINON Lucie, domiciliée à Paris, assimilée à Professeur de CEG (option Anglais) jouissant d'une ancienneté de 2 ans de service est classée en I4e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 74° Mme PERRET Brigitte, Professeur Certifiée de Lettres, domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 75° Mr LEROY Lemercier, Professeur de Maths, domicilié à Paris, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Civil, justifiant d'une ancienneté de 12 ans de service soit une prime de 14% est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 76° Mlle JORDAN Marie France, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris titulaire d'une Licence de Psychologie, justifiant d'une ancienneté de 9 ans de service soit une prime de 10% est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 77° Mr ITONGOLO MBUANDONGO Elias, Professeur de Lettres (option Espagnol) domicilié à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 78° Mr WOGODO KODJO ANANI, Professeur de Lettres (CEG), domicilié à Lomé justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est classé à la I4e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 79° Mme MELOU Claudine, Professeur de Sciences Naturelles, domiciliée à Libreville, assimilée à Professeur de CEG, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classée à la I4e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 80° Mme ONDO NNENNA Mercy, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libreville assimilée à Professeur de CEG, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classée en I4e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.

- 81° Mme MOUBAMBA née PIZON Cathérine, domiciliée à Mandji, Professeur de Lettres assimilée à Professeur de CEG, jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classée en I4e cat. 2<sup>e</sup>cl 2<sup>e</sup>éch.
- 82° Mme PIAZZOLA Marie Dominique, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris, titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 3 ans est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 83° Mlle MEGNASSAN Laure, Professeur de CEG (option Anglais) domiciliée à Cotonou est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 84° Mr HODONOU Barnabé, Professeur de CEG (option Maths) domicilié à Cotonou est assimilé à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 85° Mr BONY RONY, Professeur d'Anglais, domicilié à Paris, titulaire d'une Licence et d'un DES, justifiant d'une ancienneté de 12 ans de service soit une prime de 14% est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 86° Mme AIGOIN née TOUZE Isabelle, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris, titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 87° Mr AMEDJRO Sébastien, Professeur de CEG (option Lettres) domicilié à Yaoundé, jouissant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilé à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 88° Mr LORRAIN Philippe, Professeur de Lettres (CEG), domicilié à Paris justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilé à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 89° Mr HENRIQUEZ WOOLBY, Professeur de Philosophie, domicilié à Paris, titulaire d'un Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, justifiant d'une ancienneté de 13 ans de service soit une prime de 14% est assimilé à la I7e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 90° Mme DENLER Evelyne, Professeur de Lettres, domiciliée à Libreville titulaire d'une Licence, jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 91° Mme EYI née MENSAH Célestine, Professeur assimilée à Professeur de CEG (option Histoire-Géographe), domiciliée à Libreville jouissant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est classée en I4e cat. 2<sup>e</sup>cl 2<sup>e</sup>éch.
- 92° Mr ALISSOUTIN Hubert, Professeur assimilé à Prof. de CEG (option Lettres) domicilié au Cotonou, justifiant d'une ancienneté de 3 ans de service est classé en I4e cat. 2<sup>e</sup>cl 2<sup>e</sup>éch.
- 93° Mr LEBRECHT KWAKOU AGBOADJI, Professeur assimilé à Prof. CEG (option Anglais) domicilié à Lomé, jouissant d'une ancienneté de 9 ans de service soit une prime de 10% est classé en I4e cat. 2<sup>e</sup>cl 2<sup>e</sup>éch.

- 94° Mme DUMONT Renée, Professeur d'Anglais / titulaire d'un DUEL domiciliée à Paris, justifiant d'une ancienneté de 8 ans de service soit une prime de 10% est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 95° Mme GERBER Chantal, Professeur d'Anglais, domiciliée à Libreville titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 5 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch
- 96° Mme IBINGA Nicole née EDARD, Professeur de CEG (option Hist/Géog) domiciliée à Libreville, jouissant d'une ancienneté de 12 ans de service soit une prime de 14% est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch
- 97° Mr IMOCH CHUKWU Patrice, Professeur d'Anglais, domicilié à Paris, assimilé à Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 22 ans de service soit une prime de 22% est classé en I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 98° KABA MAMADI, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, titulaire d'une Maîtrise et jouissant d'une ancienneté de 9 ans de service soit une prime de 10% est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 99° KELETIGUIT KEITA, Professeur de Lettres, domicilié à Dakar, titulaire d'une Maîtrise, jouissant d'une ancienneté de 7 ans de service soit une prime de 8% est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 100° Mme DELANNON Marie Line, Professeur de Lettres, domiciliée à Paris titulaire d'une Maîtrise, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 101° Mme DECOUX Michèle, Professeur d'Hist/Géog., domiciliée à Libreville titulaire d'une Licence, justifiant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 102° Mme LE CORRE Annick, Professeur de Sciences Physiques, domiciliée à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 4 ans de service soit une prime de 5% est assimilée à la I6e cat. 3<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 103° Mme LOS ANGELES DE GONZALBES, Professeur de CEG (option Espagnol) domiciliée à Libreville, jouissant d'une ancienneté de 2 ans est assimilée à la I4e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 104° Mr ROMNEY Hilaire, Professeur de Lettres, domicilié à Paris, justifiant d'une ancienneté de 6 ans de service soit une prime de 8% est assimilé à la I5e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 105° Mr Charles ORJI, Professeur de CEG (option Anglais), domicilié à Libreville, justifiant d'une ancienneté de 2 ans de service est assimilé à la I4e cat. 2<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.
- 106° Mr CARRIE Luc, Ingénieur Civil, Professeur de Mathématiques, domicilié à Paris, jouissant d'une ancienneté de 14 ans de service soit une prime de 16% est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.
- 107° Mr CAMARA TIDJANI, Professeur de Lettres, domicilié à Dakar, titulaire de 2 Licences (Sociologie et Lettres Modernes), justifiant d'une ancienneté de 11 ans de service soit une prime de 12% est assimilé à la I6e cat. I<sup>o</sup>cl 2<sup>o</sup>éch.

108° Mr UDUMA A.O, Professeur d'Anglais, domicilié à Lagos, titulaire du Certificate in Education du Nigéria, jouissant d'une ancienneté de 14 ans de service soit une prime de 16% est assimilé à la 15e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.

109° Mme VITSE née MAHORELL Colette, Professeur d'Hist/Géog., domiciliée à Libreville, titulaire du CAPES, justifiant d'une ancienneté de 13 ans de service soit une prime de 14% est assimilée à la 16e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.

110° Mr HOUNSINOU Dieudonné, Professeur de Lettres Classiques, domicilié à Cotonou, titulaire d'une Maîtrise est assimilé à la 16e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch.

111° Mr SCHILLINGS Jean Pierre, Professeur d'Education Physique et Sportive, domicilié à Bruxelles, justifiant d'une ancienneté de 24 ans de service soit une prime de 22% est assimilé à la 15e cat. I<sup>o</sup>cl I<sup>o</sup>éch